Livestreaming du briefing presse après le Conseil de gouvernement (11.06.2021)

## Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d’État
* Paulette Lenert, ministre de la Santé

## Langue

* Français

## Transcript

[Xavier Bettel]

Bonjour. Ce matin, nous avons eu un Conseil de gouvernement où j'ai pu avoir un échange avec des membres du gouvernement sur la pandémie et aussi sur la situation actuelle. Si on regarde les différentes semaines et les moyennes qui sont en diminution, le taux de positivité est à 0,59% cette semaine. L'année passée en été, on avait un tel taux... les paramètres sur cent mille habitants... bon, le nombre des personnes dans les hôpitaux diminue aussi et c'est plutôt positif et nous avons aussi des progrès dans la bonne direction. Je dis que nous faisons des progrès dans la bonne direction, je l'ai déjà dit la semaine passée, mais nous ne sommes pas encore sortis de la crise.

Nous voyons aussi que le variant indien est présent au Grand-Duché, mais les chiffres montrent que surtout la vaccination est utile. Nous voyons pour les différentes catégories d'âge le taux de positivité est entre 0,1 et 0,3% ce qui est encourageant et le nombre des personnes qui se sont contaminées est aussi nettement moins important du côté des personnes vaccinées.

Si on parle des vaccinations, hier soir 476.140 doses ont été livrées au Grand-Duché, des vaccins pour 239.570 personnes. Et jusqu'à hier soir, nous avions 423.119 vaccinations effectuées. 273.000 premières vaccinations et 160.000 vaccinations comme deuxième dose.

Jusqu'ici, nous avons réussi au niveau de la population à vacciner 52% de la population avec une première dose et la semaine passée, nous avions un peu plus de 43.000 personnes qui ont été vaccinées et cette semaine avec samedi soir inclus nous allons arriver à 50.000 vaccinations cette semaine. Vous savez que nous avons plus de potentiel, mais bon, s'il n'y a pas plus de vaccins, malheureusement, ça ne fonctionne pas.

Actuellement, nous avons 91,5% des vaccinations livreés qui ont été administrées, mais nous n'avons encore jamais eu la situation où nous n'aurions plus eu de vaccin et pour l'instant, si vous faites un calcul, 140.000 doses sont en réserve et seront utilisées dans les prochains jours.

16.000 vont être utilisées aujourd'hui et demain. L'âge moyen des personnes vaccinées est de 56 ans et cette semaine, les citoyens âgés de 39 à 33,5 ans ont reçu une invitation, donc nous sommes confiants, les invitations pour les personnes de moins de 30 ans vont aussi être envie envoyées.

Pour les livraisons prévisionnelles qui nous ont été confirmées jusqu'ici, nous avons de la part de Pfizer 131.040 doses qui nous ont été promis AstraZeneca 39.800 jusqu'à fin juillet, Moderna 32.400 jusqu'au 15 juillet et pour Johnson 12.000 jusqu'à la fin du mois de juin.

Au mois de juin, il y a eu une grande chute, surtout du côté de Johnson pour les engagements. 47.000 doses ont été livrées en moins.

C'est beaucoup. Il faut savoir que Johnson, c'est un one-shot, c'est-à-dire que 10% de notre population de plus de 18 ans ne pourront pas être vaccinés ce mois-ci en raison du manque de livraison de Johnson. Actuellement, nous n'avons pas encore de vue sur les livraisons du mois de juillet. Peut-être qu'on va plus pouvoir récupérer de légers retards, mais on nous a informé qu'il y a eu des problèmes de production en Amérique.

Dans un scénario optimiste, nous pourrions estimer que pour les personnes de plus de 18 ans autour du 15 juillet, tout le monde pourra être invité.

D'ici le 15 juillet pour les personnes de plus de 18 ans, ils devraient avoir reçu une première invitation et si on devait nous livrer moins de vaccins, ce serait plutôt vers la fin du mois de juillet. Pour parler des vaccinations, le premier point, c'est que l'avis de la commission nationale d'éthique a aussi été publiée sur une éventuelle priorisation des vaccins. Nous en avons discuté ce matin au Conseil de gouvernement avec la conclusion qu'à ce moment, une priorisation de différents groupes professionnels ne s'impose pas pour les listes d'attente. Vous savez que jusqu'ici, pour AstraZeneca, on avait la possibilité pour les personnes de 30 à 55 ans de l'obtenir et nous voyons que... bon, si on regarde le total des vaccinations de AstraZeneca, 46% des personnes vaccinées avec AstraZeneca, avec la possibilité volontaire, avec la liste d'attente ont pu être vaccinées. Donc 27.000 personnes s'étaient inscrites et ont effectivement été vaccinées.

Ce matin au Conseil de gouvernement, nous avons décidé, parce que nous sommes conscients, et Madame la ministre va nous parler de l'avis du CSMI pour savoir comment ça va se passer avec des plus jeunes. Pour l'instant, AstraZeneca est un vaccin qui n'est pas forcément très apprécié par tout le monde, mais il est efficace, il fonctionne et à Luxembourg aussi, il a trouvé des preneurs... donc nous avons décidé ce matin pour deux vaccins, AstraZeneca et pour Johnson, nous avons décidé qu'à partir de demain, la liste sera ouverte sur impfen.lu. Les deux vaccins, à partir de 18 ans, sans limite vers le haut, pourront être donc utilisés sur un plan volontaire. On pourra s'inscrire, en fait, on aura le choix ou alors on attend son tour et on aura la garantie d'obtenir Moderna ou Pfizer ou alors on s'inscrit sur les listes pour Johnson et AstraZeneca à partir de 18 ans et non plus jusqu'à 55 ans... limité jusqu'à 55 ans pour les deux vaccins. Cela permet plusieurs choses. Pour l'instant, nous avons l'autorisation de l'EMA de vacciner aussi des personnes plus jeunes, mais avec la recommandation pour les moins de 18 ans où il n'y a que Pfizer qui peut être utilisé.

Pour toutes les personnes qui vont s'inscrire, vont permettre d'utiliser davantage de doses Pfizer aussi pour les jeunes et permettront aussi d'utiliser AstraZeneca et Johnson et dans le premier jeu, nous avons vu que les centres ont été surchargés.

L'avantage, c'est qu'il y a aussi des gens qui nous ont informés qu'ils avaient raté leur tour, qu'ils ne voulaient pas être vaccinés à ce moment-là, mais aujourd'hui, ils veulent quand-même être vaccinés parce qu'ils ont vu que c'est une solution pour sortir de la crise et pour les autres, cela facilite la vie pour voyager, pour aller au restaurant. Il y a une demande de la part de personnes qui n'étaient pas forcément des retardataires, mais qui étaient d'un autre avis et qui n'ont pas... peut-être aussi qui n'ont pas pu être vacciné. Pour tout cela, ils pourront à partir de demain s'inscrire sur impfen.lu et les gens auront le choix.

Sur le site impfen.lu, on trouve les deux vaccins AstraZeneca et Johnson. Les gens pourront donc demander un vaccin ou les deux. On ne sera pas pénalisé. Évidemment, si on devait recevoir une invitation pour un autre vaccin, on peut évidemment aussi accepter cette invitation et le premier vaccin va automatiquement annuler l'autre demande ou l'autre rendez-vous pour figurer sur la liste.

Donc deux listes à partir de demain sur une base volontaire, d'un côté Johnson, d'un autre côté AstraZeneca. On pourra opter pour les deux à partir de 18 ans. C'est important pour les jeunes. Ceux-ci, ce sont des recommandations de l'EMA qui dit, à partir de 18 ans, on peut utiliser ces vaccins. Cela permet aussi aux jeunes qui se demandent quand est-ce que ce sera enfin notre tour.

Plus de 18 ans, bon, c'est la limite retenue par l'EMA, donc on devrait leur donner une perspective pour ne pas être vacciné seulement dans deux ou trois mois, mais tout de suite. Aussi peut-être pour Johnson avec un one-shot pour avoir un certificat vert. Voilà. Donc les points qui sont importants pour nous pour que l'on puisse avancer avec la campagne de vaccination, pour que ceux qui n'ont pas voulu, qu'ils n'ont pas pu, puissent aussi avoir la possibilité de se faire vacciner et aussi pour donner aux jeunes la possibilité de recevoir une invitation avec... avant les vacances. Pour AstraZeneca, nous savons que deux vaccins... deux doses sont exigées et avec les délais qui existent parce que nous savons que la deuxième vaccination risque de tomber dans la deuxième moitié des vacances, pour voir... donc si éventuellement on n'est pas au Luxembourg, pour voir comment on peut organiser cela et nous espérons en tout cas que cela permettra à une série de personnes d'être vacciné.

Dans ce contexte, pour l'instant, tout le monde n'a pas eu la possibilité de se faire vacciner. Le deuxième point, c'est que nous savons qu'avec le CovidCheck, on aura quand même plus de libertés. La semaine passée au Conseil de gouvernement, nous avions décidé... bon, c'était notre idée, d'établir un bon pour les personnes de 6 à 30 ans de se faire tester une fois, mais nous sommes conscients que ceux qui sont vaccinés avec AstraZeneca, avec Pfizer ou Moderna, ce n'est pas un one-shot que là, il y a un énorme délai qui ne permet pas d'avoir un certificat vert grâce à la vaccination ou d'être toujours dans le rouge. Pour l'instant, si on n'a pas la possibilité d'avoir la deuxième dose, donc à partir du 20 juin, le LST ne pourra plus fonctionner de la même manière. Le Large Scale Testing sera transformé, l'idée du bon, on va la laisser tomber parce que nous savons que une fois, cela ne suffit pas, mais surtout parce que nous avons des personnes de plus de 30 ans qui n'ont pas encore reçu la deuxième dose et qui doivent attendre et s'ils veulent avoir des libertés, devraient payer pour cela parce que nous n'avons pas l'obligation de vaccination.

Et nous, parce que nous sommes d'avis que les gens doivent avoir des libertés et aussi pour garantir aux autres personnes qu'elles sont en bonne santé, donc le LST... les gens pourront s'inscrire avec leurs matricules et fixer un rendez-vous pour... à leur guise. Nous voulons maintenir ce système pour les prochaines semaines, pour les prochains mois pour que les gens aient eu la possibilité de se faire vacciner ou du moins d'avoir reçu une invitation.

C'est plus juste que l'autre formulation et par le fait que les stations du LST sont un peu réparties à travers le pays avec des horaires flexibles, c'est une possibilité pour donner... beaucoup de gens qui n'ont pas encore été vaccinés ou pas tout à fait, pour leur donner la possibilité d'avoir un certificat vert

pour 72 heures. Et puis encore des points qui concernent les frontaliers. Monsieur Schneider m'a dit qu'avec l'Allemagne et la France, on a trouvé un accord informel jusqu'au 30 septembre 2021 et il y a donc des négociations en cours pour l'officialiser au 31 décembre 2021.

Et avec la Belgique, on a aussi trouvé un accord et au niveau du télétravail pour les frontaliers belges, Pierre Gramegna m'a dit qu'il y a une tolérance administrative en matière fiscale pour les journées de travail que les frontaliers belges ont effectué à Luxembourg. Cela a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2021.

C'est une information importante pour nos voisins qui viennent travailler chez nous. Un petit résumé. Donc aujourd'hui, il y a quelques avis.

Madame la ministre de la Santé va aussi nous parler de l'avis de la CSMI. Le fait que nous ne voulons pas stocker des vaccins, nous essayons vraiment dans la mesure du possible de vacciner la population. Nous voyons les résultats, les chiffres, l'occupation des lits intensifs, donc sauf erreur de ma part, il y a encore une personne aux soins intensifs. Une personne, c'est un résultat encourageant.

Aussi avec le nouveau CovidCheck, nous aurons de nouvelles libertés, une nouvelle vie, c'est une question de responsabilité, c'est une question de responsabilité individuelle. Nous devons tous savoir que s'il y a des règles, c'est pour pouvoir obtenir ces libertés et ce que nous ne voulons vraiment pas, c'est de devoir faire une marche arrière et freiner et nous pouvons l'éviter si tous ensemble, nous respectons les règles.

Bon, j'ai appris qu'il y a des gens qui disent, est-ce qu'il faut vraiment contrôler. Je vous avais donné l'exemple des tests PCR qui ont été falsifiés. Ce sera beaucoup plus difficile maintenant parce qu'il y aura un lien avec le CovidCheck, donc je pourrais scanner, photographier ou photocopier. Le but, bon, c'est que les personnes concernées et les personnes avec lesquelles on vit, avec lesquelles ont fête, il ne faut pas les mettre en danger. Un restaurateur qui accepte que chez lui, on triche, doit savoir que c'est un endroit où il n'y a pas de port de masque, donc s'il doit y avoir des restrictions, ce seront eux qui vont en souffrir en premier lieu. C'est dans notre intérêt à nous tous de respecter les règles et je voudrais rappeler que des sanctions sont prévues pour les personnes qui pensent que des fausses déclarations devraient être faites.

Donc, il est question d'un effort collectif, de solidarité. Il y a un peu plus d'un an, j'étais ici. Nous étions au début d'une crise, nous l'avons toujours dit que tout un chacun fait partie de la solution. Nous sommes près du but, nous voyons que les chiffres diminuent, nous voyons des hôpitaux qui ne sont plus surchargés. Nous pouvons vraiment réussir et si dans les prochaines semaines, et dans les prochains mois, nous nous donnons la rigueur nécessaire pour respecter les quelques règles que nous avons encore, alors nous espérons que nous allons finir par nous retrouver dans une vie normale.

Nous avons réussi à faire les premiers pas, ne faisons rien pour devoir regretter plus tard de devoir de nouveau prendre de nouvelles restrictions.

Madame la ministre.

[Paulette Lenert]

Bon après-midi à tout le monde. Donc, c'est une évidence entre-temps que la vaccination, c'est ce qui nous aide le plus vite à sortir de la crise, donc nous faisons des efforts pour déployer les vaccinations et toutes les nouvelles mesures pour donner davantage d'accès aux vaccins sont efficaces donc et on voit comment tout le monde peut être partie de la solution. Ce n'est que lorsque nous seront tous vaccinés que nous pourrons nous retrouver nos libertés. Aujourd'hui, on l'a déjà dit, nous avons reçu l'avis du Comité des maladies infectueuses ce qui intéresse, c'est aussi la vaccination des jeunes et des enfants. L'agence médicale européenne a déjà donné le feu vert pour utiliser le vaccin

pour les jeunes à partir de 12 ans et le Conseil supérieur des maladies infectueuses partage cet avis. Nous allons pouvoir le faire sous peu et pourquoi il est bien? Parce que les enfants contribuent aussi à la propagation du virus et les jeunes représentent une grande partie de la population et si nous regardons les contaminations actives, ils représentent entre-temps un tiers. Forcément, ça augmente parce que pour les personnes âgées vaccinées, il y a moins de contaminations, donc c'est un fait que c'est une partie de notre population qui est exposée au risque et peut transmettre le virus.

Certainement, les jeunes n'ont pas de risque de présenter des complications, donc cela dépend aussi un peu. C'est un risque individuel qu'on peut éviter avec une vaccination, mais c'est aussi un véritable élément important pour commencer aussi avec la vaccination à ce niveau.

Ce n'est pas comme s'il ne devait pas y avoir de complications. Non, nous avons eu moins de un sur mille qui a présenté des complications difficiles et même graves. Nous avons eu quatre enfants qui ont dû être traités aux soins intensifs. Heureusement, il n'y a pas eu de décès donc le risque est limité, mais il existe et c'est surtout la sortie de la crise commune qui exige qu'on tienne aussi compte de cette possibilité. Ce sera un nouveau pas en avant.

Le deuxième avis que nous avons reçu ce matin du Comité supérieur des maladies infectieuses concerne l'hypothèse où on pourra être considéré comme vacciné avec un mélange, un test PCR positif avec ensuite une seule dose de vaccination.

Là aussi, le Conseil supérieur a émis un avis favorable comme étant une possibilité et donc ce sont des directives pour aider aux gens pour leur permettre d'évaluer si un deuxième vaccin s'impose. Le certificat, on peut le recevoir avec une seule vaccination, une seule dose, mais en plus, on peut se demander si cela fait un sens de demander une deuxième dose et l'avis du Conseil supérieur des maladies infectueuses, nous pouvons le partager, avec leurs médecins, ils peuvent... pour eux, c'est certainement une indication, s'ils présentent un risque spécial, ce sont des détails.

Maintenant, ça entrerait trop dans les détails médicaux, mais on va donner une directive aux médecins pour qu'ils puissent conseiller les gens pour savoir si cela fait un sens de vacciner une deuxième fois. Dans cet avis, on a aussi donné une directive pour dire combien de temps il faut attendre après avoir été testé positivement. On a toujours dit, quatre semaines si on a été positif sans avoir eu des problèmes particuliers.

Il est recommandé d'avoir la première vaccination après quatre semaines et c'est aussi un nouvel élément. Jusqu'ici, on a toujours regardé au cas par cas avec les médecins. Ceci permet de rendre les choses plus compréhensibles.

Je voudrais encore, pour le nouveau cas spécifique où on est considéré comme étant complètement vacciné sans deuxième dose, je voudrais donner une deuxième précision. Hier, nous avons beaucoup parlé des certificats de vaccination qui sont disponibles sur myguichet et qui ont été envoyés par la poste. C'est seulement pour les vaccinations classiques et si nous avons donc un nouveau moment, on est considéré comme étant pleinement vacciné après avoir été malade et après avoir reçu une première dose de vaccin.

Maintenant, il y a des gens qui vont être concernés si c'est la nouvelle définition. Nous ne pourrons pas les saisir dans notre banque de données.

Il y aura encore un communiqué spécial ce matin et ces gens-là devraient s'adresser à la hotline pour voir ce qu'il en est du deuxième rendez-vous.

Là, il y avait déjà un deuxième rendez-vous et maintenant, nous allons en parler au cas par cas et ces gens-là devraient donc s'adresser à la hotline 247 543 d'autres lignes normales. Vous aurez un communiqué pour le détail. Alors avec eux, vous allez voir si vous voulez une deuxième vaccination ou non.

Il faudra voir suite à la recommandation qui nous est parvenue aujourd'hui. Bon, il y a des gens qui voudront avoir la deuxième dose, d'autres non.

Donc, c'est la meilleure solution et il y aura peut-être un rush dans les premiers jours sur cette hotline, donc ayez patience.

Nous sommes d'avis que c'est le moyen le plus efficace pour couvrir cette situation et à l'avenir, ce sera pour la première vaccination quand les gens vont venir au centre de vaccination lorsqu'ils ont un test positif, ils vont l'amener et on va voir avec le médecin pour voir si les conditions sont remplies pour travailler avec un seul rendez-vous et donc, en fait, il vaut mieux de faire une analyse au cas par cas plutôt que de faire des renvois.

Je voulais encore brièvement parler du Large Scale Testing. Nous avons demandé comment nous pouvons maintenir la régularité du test, surtout pour ceux qui n'ont pas encore accès aux vaccinations et aussi en raison des problèmes de livraison actuellement.

Nous avons les nombreux tests rapides gratuits. Là aussi, le bilan des 17 millions que nous avions acheté, 14 millions ont déjà été délivrés.

Donc maintenant, nous sommes encore dans la phase où nous fonctionnons avec des tests rapides gratuits. On fait aussi des tests à l'école.

Et en plus, nous sommes venus à la conclusion que le plus facile c'est d'assurer cela par un Large Scale Testing. Nous voulons que les gens soient rapidement vaccinés. Ceux qui ne peuvent pas l'être, bon, ils devraient avoir la possibilité de se faire tester pour les nouvelles libertés pour les accompagner dans le CovidCheck, dans le Large Scale Testing, nous allons garder un échantillon de 3.000 invitations par semaine pour garder une vue globale. C'est important pour les données que nous voulons recueillir. Nos équipes mobiles seront aussi maintenues.

Nous sommes encore actifs dans les maisons de soins et à côté de cela, bon, la première approche, c'était d'envoyer des invitations ciblées.

Maintenant, nous allons aller en direction d'un service individuel. À partir de la fin du mois de juillet, on pourra prendre rendez-vous au Large Scale Testing.

Il suffit d'introduire sa matricule et on peut donc passer à la possibilité pour tous ceux qui veulent se faire tester d'opter pour cette solution et voilà, nous serons arrivés au public, nous voulons avoir testé et qui n'ont pas encore pu être vacciné.

Donc le modèle que nous visons, c'est un changement de système. La date exacte sera communiquée. Et ce sera un passage normal.

En été, on pourra prendre un rendez-vous en fonction des besoins avec une procédure simplifiée. Et ce qui est encore très important dans le cadre du Large Scale Testing, nous effectuons aussi des tests sanguins pour détecter les anticorps. Nous allons continuer à le faire.

C'est important de les suivre pendant l'été. Nous allons garder notre rythme actuel, mille par semaine, pour suivre l'évolution au pays pour la rentrée.

Donc avant la rentrée, nous allons le faire de manière renforcée avec beaucoup plus d'invitations pour ces tests et je voudrais aussi dire que bon, on nous a posé beaucoup de questions dans le contexte de savoir quand on est considéré comme étant guéri, pourquoi nous reconnaissons seulement le test PCR pour être un indicateur d'avoir eu la maladie et non pas les anticorps. Il faut savoir que les experts ne se sont pas encore mis d'accord. Il y a eu de longues discussions entre le parlement européen et les parlements.

C'est très important de continuer à nous occuper du sujet, mais pour l'instant, le consensus était par rapport au règlement européen d'être considéré comme guéri avec un test PCR positif qui devait être déterminant. Nous ne travaillons pas encore avec les anticorps, ça va venir, il y a encore un manque d'informations pour déterminer les critères qui devraient être retenus. Donc cela fait toujours un sens de le faire. Pour nous, c'est d'un très grand intérêt de pouvoir suivre les chiffres dans le cadre du Large Scale Testing. J'estime que cela pourra être une possibilité pour prouver qu'on possède des anticorps.

Actuellement, ce n'est pas encore le cas faute de consensus et on n'a pas aussi la base scientifique pour prendre une décision, mais c'est important et nous allons donc continuer à faire ces tests. Il y aura toujours des invitations, aussi en été.

Il y en aura encore plus pour la rentrée pour que nous puissions voir comment la situation se présente. Voilà, c'est tout de mon côté.

Moi, j'ai encore deux précisions. Il y a des gens qui disent pour le code QR que les gens ont reçu fonctionne avec CovidCheck et non pas avec GouvCheck.

C'est le CovidCheck qui fonctionne avec de nouveaux codes et le CovidCheck, on a déjà pu le trouver sur l'AppStore.

C'était une application test pour être certain parce qu'il y a des gens qui ont fait un test hier soir et ils ont dit, ça ne fonctionne pas, donc il faut opter pour la nouvelle application qu'il faut télécharger. La première application, c'était un test qu'on a déjà pu télécharger mais il vaut mieux faire procéder à un nouveau téléchargement. Pour le Large Scale Testing, nous allons essayer d'être en marche pour le 20 juillet. C'est en tout cas ce que nous essayons, le 20 juin, pardon, pour que avant la fête nationale, certaines choses puissent fonctionner, pour que l'on puisse faire fonctionner le Large Scale Testing avant cette date, donc avant le 20 juin. Donc aussi rapidement que possible.

[Journaliste]

Fanny Kinsch, RTL Radio. Je voulais demander, vous avez le feu vert pour vacciner les enfants et qu'est ce qu'il en est des enfants vulnérables?

[Xavier Bettel]

Pour l'instant, avec des chiffres que je vous ai donné, il y a quelques critères. Le premier critère, c'est que les gens peuvent se faire vacciner avec des vaccins normaux. La liste normale continue en fonction de l'âge avec Moderna et Pfizer. Plus il y a des demandes pour être vacciné avec AstraZeneca et Johnson, plus nous pourrons descendre rapidement au niveau de l'âge. Si la livraison arrive, nous espérons que jusqu'au 15 juillet, les gens à partir de 18 ans auront été invités. Puis, nous allons continuer avec les autres catégories en commençant par les plus vulnérables et puis on va descendre 18, 17, 16. Avant le 15 juillet certainement pas, à moins qu'il y ait un rush sur AstraZeneca ce qui nous permettrait de vacciner les jeunes un peu plus rapidement. C'est un acte de solidarité. Si je prends Astra, je sais que les jeunes pourront être vaccinés plus rapidement.

Et s'il devait y avoir un problème de livraison, ça peut durer jusqu'à fin juillet et parce que beaucoup de gens sont en vacances et donc c'est important, bon, vous allez recevoir des invitations pour être vacciné, donc il peut y avoir un risque parce qu'en août, il y a beaucoup de gens qui seront en vacances et donc il est important qu'on ne dise pas aux gens après trois jours, votre possibilité de prendre un rendez-vous n'est plus possible. Sinon nous avons le risque de devoir dire aux gens, vous auriez pu inscrire votre enfant pour être vacciné à leur retour de vacances.

[Journaliste]

Et les tests PCR gratuits avec le Large Scale Testing, combien de fois est-ce qu'on peut prendre un rendez-vous?

[Xavier Bettel]

Sans limite. Et on vise de manière prioritaire ceux qui... bon, ceux qui ont été vaccinés deux fois à moins qu'ils ne soient invités, l'objectif consiste à donner aux gens qui n'ont pas la possibilité d'être complètement vacciné. Si vous êtes totalement vacciné, cela ne fait aucun sens, mais par hasard, vous pouvez quand même être invité. Au moment pour... souvent, pourquoi est-ce que j'ai été invité? J'ai été vacciné deux fois. Bon, c'est un peu au hasard. Le but consiste vraiment à donner aux gens la possibilité d'avoir un certificat vert.

[Journaliste]

Pierre Reiland. Encore une précision. Vous avez cité des chiffres. Pour récapituler, combien de personnes de plus de 18 ans n'ont pas encore été vaccinées et combien de doses AstraZeneca et Johnson seront bientôt disponibles pour les volontaires?

[Xavier Bettel]

Donc pour l'instant, si je prends les chiffres pour les personnes vaccinées, j'ai des chiffres pour 18 à 54 ans, est-ce que c'est une aide pour vous? Bon, Pfizer jusqu'au 5 juillet 131.040 doses. AstraZeneca 39.800 jusqu'à fin juillet, fin juin, pardon.

Je n'ai pas encore les chiffres du mois de juillet, donc jusqu'à fin juin, nous aurons 20.000 personnes que nous ne pourrions peut-être pas vacciner.

Moderna 32.400 jusqu'au 15 juin et Johnson 12.000 jusqu'à fin juin, mais Johnson devait nous en envoyer 47.000.

Pour l'instant, nous avons entre 18, ceux qui ont la possibilité d'être vacciné, je vous ai cité les chiffres 52% des personnes pouvant être vacciné qui ont déjà eu recours à la vaccination. Par analogie, c'est une qui ont donc reçu une première dose, puis il y a encore toute une série de personnes dont 48% qui n'ont pas encore reçu la première dose, mais je n'ai pas les chiffres précis pour vous dire les précisions de quelle catégorie d'âge il s'agit.

Il y a des gens qui n'ont pas voulu être vacciné et aussi avec le nouveau système des personnes guéries. Madame Lenert, nous avons 30.000, 40.000 personnes qui maintenant pour le schéma de vaccination ne sont plus considérées pour la deuxième vaccination.

C'est difficile pour l'instant. Nous n'avons pas les chiffres et il faut vraiment nous organiser pour que les gens puissent avoir une première vaccination et alors là, 50% des vaccins vont être utilisés. Dans deux semaines, nous serons mieux placés.

[Journaliste]

Jusqu'au 15 juillet?

[Xavier Bettel]

Juillet, oui. Bon, toutes les personnes de plus de 18 ans auront reçu une invitation pour pouvoir commencer après le 15 juillet. C'est un scénario optimiste. Scénario pessimiste, là, nous pourrions perdre deux ou trois semaines.

Donc le scénario pessimiste, les livraisons n'arrivent pas comme prévu et personne ne prend Johnson ou AstraZeneca. Plus il y a de demande pour Johnson et AstraZeneca, bon, là, ce sera fait en fonction de l'âge.

La semaine prochaine, nous allons commencer avec Pfizer et Moderna pour les moins de 30 ans et alors ça va continuer normalement dans les prochaines semaines. Pour le reste, on va le faire sur une base volontaire. Pour la semaine prochaine, pour ceux qui s'inscrivent sur les listes pendant le week-end pour Johnson, il y a douze ou quatorze mille personnes qui pourront recevoir une invitation pour la semaine prochaine et qui pourront être vaccinées. Et deux semaines plus tard, ils auront un certificat vert pour le CovidCheck. Deux semaines après. Donc nous voulons vraiment aussi montrer aux jeunes et aux personnes qui n'ont pas encore eu la possibilité de se faire vacciner.

[Journaliste]

Encore une question pour le Large Scale Testing. Est-ce que vous pensez qu'il devrait avoir plus de personnel s'il devait y avoir une grande demande pour ces tests?

[Paulette Lenert]

Non, c'est difficile à évaluer, mais nous supposons qu'il y aura moins de tests parce que avec les invitations, nous avons toujours invité et bon il y aura seulement un petit échantillon pour ne pas perdre la vue générale avec des invitations, mais nous estimons qu'il n'y aura pas de surmenage dans les stations.

Fin juillet, nous voulons aussi faire un bilan pour savoir comment ça va continuer en septembre.

[Journaliste]

Donc les deux, est-ce qu'on peut travailler par internet ou par téléphone?

[Paulette Lenert]

Bon, pour les détails, normalement, on travaille par internet et la ligne téléphonique sera aussi maintenue. En principe, c'est le même modèle. La ligne téléphonique fait moins de sens. Ici, nous travaillons avec des personnes beaucoup plus jeunes. C'était surtout au début où la ligne téléphonique a beaucoup été utilisée par les personnes âgées qui sont moins habituées à travailler de manière numérisée.

[Journaliste]

Pour le Tageblatt. La première question. Pour les personnes de moins de 30 ans, quand est-ce que ce site sera disponible pour s'inscrire?

[Xavier Bettel]

Comme vous l'avez constaté, je n'ai pas donner d'horaire et ce site n'est pas pour les personnes de moins de 30 ans, c'est pour les personnes à partir de 30 ans, sans limite. Tous ceux qui n'ont pas encore été vaccinés et quel que soit leur âge, s'ils ont plus de 18 ans, ils pourront s'inscrire sur le site impfen.lu à partir de demain matin.

[Journaliste]

Autre question: une lectrice a demandeé si j'ai une invitation pour la vaccination et si pour une raison ou une autre, je suis dans un hôpital au même moment, quelles sont les possibilités pour les gens? Bon, ceci c'est une personne qui souffre d'un cancer et sur la hotline on n'a pas pu l'aider.

[Paulette Lenert]

Évidemment, je voulais dire téléphoner à la hotline, mais c'est possible, on pourra trouver une autre moment pour se faire vacciner. Mais bon, donnez comme information de demander à la ministre.

[Journaliste]

Et puis, vous avez donc... le LST sera transformé avec la possibilité d'être gratuitement testé. Est-ce que le monitoring du LST... est-ce que les 3.000 personnes pour le monitoring vont être suffisant?

[Paulette Lenert]

Oui, oui. C'est représentatif et ce n'est pas seulement pour ceux qui n'ont pas été vaccinés, c'est seulement une ouverture sans différenciation. Avec des catégories d'âge, cela aurait été trop compliqué, mais l'idée consiste à donner aux gens qui n'ont pas pu être vaccinés de leur donner une possibilité. Nous estimerons que ceux qui se font vacciner, ne vont pas forcément faire des tests PCR. Nous sommes contents s'ils participent par le biais de l'invitation pour notre échantillon.

[Journaliste]

Comme vous l'avez dit, il n'y aura pas de priorisation pour les groupes professionnels? C'est correct? OK.